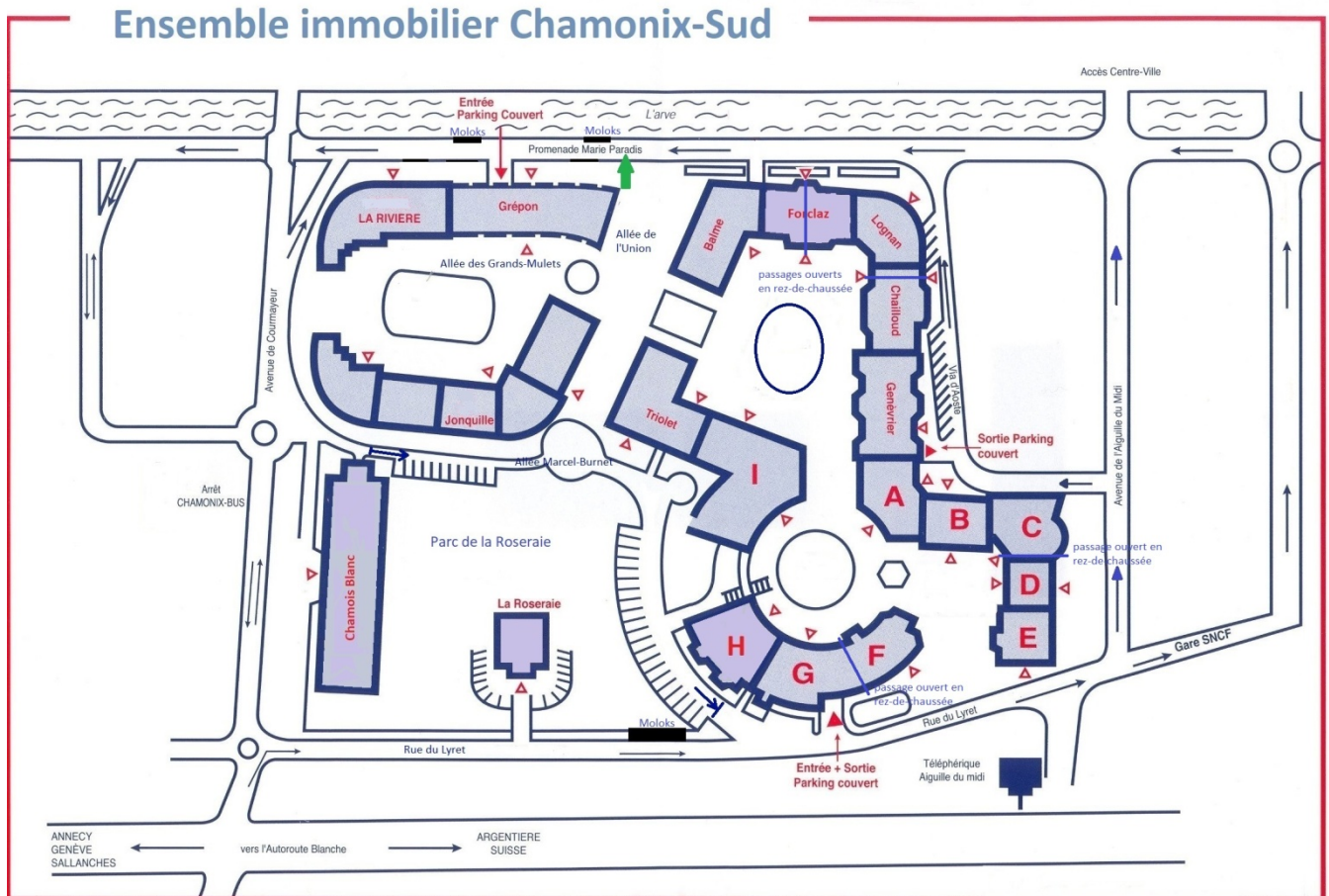




Chamonix-Sud

Union de syndicats des copropriétaires de Chamonix-Sud

6 tranches, 10 copropriétés, 20 bâtiments
1^{er} décembre 2022



À l'exception du bâtiment La Roseraie, l'ensemble immobilier de Chamonix-Sud a été bâti à partir de 1975 en « tranches » successives regroupant 10 copropriétés autour de 20 bâtiments :

- Tranche 1 terminée en 1977 (4 copropriétés) : bâtiments **A, B, C, D, E** (13,5 % des tantièmes de l'ensemble immobilier), **F** (3,9 %), **Gentianes et Helbronner** (8,1 %), **Iris** (6,7 %)
- Tranche 2 en 1980 (1 copropriété) : bâtiments Triolet, Balme, Forclaz, Lognan, Chailloud, Genève (25 %)
- Tranche 3 en 1982 (2 copropriétés) : bâtiment Jonquille (11,5 %), bâtiment Grépon (9,2 %)
- Tranche 4 en 1983 (1 copropriété) : bâtiment Le Chamois Blanc » (14,4 %)
- Tranche 5 (1 copropriété) : bâtiment La Roseraie (1,6 %)
- Tranche 6 en 1984 (1 copropriété) : bâtiment Maeva La Rivière (6,1 %)

Dans chaque copropriété, il y a :

- un [syndicat des copropriétaires](#) : c'est l'ensemble des copropriétaires, qui se réunissent une fois par an en « assemblée générale » ;
- un [syndic](#) de copropriété : il est désigné par l'AG des copropriétaires et rémunéré par eux. Il administre l'immeuble : recouvrement des charges, exécution des décisions prises en assemblée générale, entretien de l'immeuble ;
- un [conseil syndical](#) : ce sont des copropriétaires élus, chargés d'assister et de contrôler l'activité du syndic ; ces copropriétaires – totalement bénévoles – élisent parmi eux le [président du conseil syndical](#).

Nos dix copropriétés représentent 1 649 lots répartis de la façon suivante :

- 1 209 appartements
- 317 caves (32 au G, 39 au H, 72 au I, 28 au Triolet, 146 au Jonquille)
- 7 lots en sous-sol pour le garage (ABCDE, F, H, I, TR2, Grépon, Jonquille)
- 71 lots commerciaux
- 20 réserves en sous-sol (sous 20 lots commerciaux)
- 11 lots commerciaux comprenant une réserve indissociable
- 12 « placards à skis » (TR5/La Roseraie)
- 2 lots de « jouissance de terrain » (TR2).

Ces 1 209 appartements et 82 lots commerciaux sont répartis au sein des 10 copropriétés comme suit :

	1 291 lots principaux						358 lots secondaires				
	par bâtiment		par copropriété		par tranche		par bâtiment				
	appartements	lots commerciaux	appartements	lots commerciaux	appartements	lots commerciaux	caves	parking	placards skis	réserves	
A	40	7	158	21	353	36		1		2	
B	35	3								1	
C	27	3								3	
D	23	4								1	
E	33	4								4	
F	47	8	47	8				1	3		
G	32	2	74	3				32	1		
H	42	1						39		1	
I	74	4					74	4		72	1
Triolet	74	6	313	41	313	41	28	1			
Balme	54	9									
Forclaz	65	7									
Lognan	55	7									1
Chailloud	48	7									
Genévrier	17	5									5
Grépon	138	0	138	0	284	0		1			
Jonquille	146	0	146	0			146	1			
Chamois Blanc	163	5	163	5	163	5					
Roseraie	18	0	18	0	18	0			12		
La Rivière	78	0	78	0	78	0					
	1209	82	1209	82	1209	82	317	7	12	22	

L'« [Union](#) de syndicats des copropriétaires de Chamonix-Sud » regroupe les 10 syndicats, donc l'ensemble des copropriétaires de Chamonix-Sud.

Elle est chargée de l'entretien :

- du parc de la Roseraie dont elle est propriétaire ;
- du garage en sous-sol (sous les bâtiments des tranches 1, 2 et 3) dont elle est propriétaire (accès par badge, gestion des véhicules ventouses/épaves...) ;
- des parties communes aux 10 copropriétés : voies de circulation (via d'Aoste, allée Marcel-Burnet...), place Edmond-Désailoud, places de stationnement en surface...

Son assemblée générale annuelle, où chaque copropriété est représentée par son syndic, désigne le [directeur de l'Union](#) (missions équivalentes à celles d'un syndic de copropriété), rémunéré par les 10 syndicats.

Le [conseil de l'Union](#) regroupe des représentants élus au sein des 10 copropriétés. Totalement bénévoles, ils élisent parmi eux le [président du conseil de l'Union](#).